



LA GAZETTE PARGNYSIENNE

Mes chers concitoyens,



Dans les commentaires de cette gazette, vous trouverez, comme à l'accoutumée, l'ensemble des décisions prises par le conseil municipal. Je tiens cependant à donner quelques coups de projecteurs sur certains sujets majeurs :

Dépollution

Le survol du territoire de la commune et des communes voisines par un hélicoptère équipé du système Hélinuc a permis de repérer, de manière précise, les différentes zones susceptibles de renfermer des quantités importantes, donc dangereuses, de produits radioactifs. Cette opération **unique en France pour le domaine public** (50 000€ débloqués par l'état), permet d'étudier les différents scénarii possibles pour se débarrasser des déchets. D'ores et déjà, je peux vous annoncer la démolition d'une partie des bâtiments ORFLAM, les premiers coups de pelle sont programmés avant la fin de l'année.

Distractions des jeunes

Certaines décisions évoquées lors des deux réunions d'information avec « les ados » vont se concrétiser courant septembre et octobre. Il s'agit des terrains multisports et de moto-cross, à quoi vient s'ajouter l'ouverture d'une salle de loisirs au centre culturel (ex-école maternelle Jules Ferry).

Réunions de quartiers

Les deux premières réunions (Bois du roi, pour l'allée des tilleuls, Centre, pour les rues Hannequin et Léon Leroy) ont permis aux habitants de s'informer des décisions prises par leurs élus concernant notamment les travaux qui seront réalisés, ainsi que les solutions préconisées pour améliorer le cadre de vie. Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour remercier toutes celles et tous ceux qui, par leur présence, ont contribué à la réussite de ces rencontres.

Pour toutes les autres décisions, je vous invite à feuilleter la gazette, et vous en souhaite une bonne et fructueuse lecture.

A toutes et à tous, je souhaite, dès à présent, de bonnes fêtes de fin d'année.



Cimetière militaire dans les années vingt



Cimetière militaire de nos jours



Coordonnées Mairie : ☎ 03 26 73 10 37 📠 03 26 72 78 35

Mail : mairie@pargnysursaulx.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30



Délibérations du conseil municipal, des 28 avril, 23 juin, 9 juillet

(toutes les délibérations sont consultables dans leur intégralité en mairie)



Réunion du 28 avril 2009

Réalisation de l'Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (Opah) de la région Nord-est du Pays Vitryat

Achat de matériel informatique pour la bibliothèque municipale et rénovation du patrimoine bâti

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme : Composition du groupe de travail

Plan de relance pour le développement du numérique dans les écoles rurales.

Scolarisation des élèves d'Etrepy à la rentrée 2009/2010

Servitude de passage suite à la cession à la SA Le Prince Blanc.

Modification de l'indemnité de responsabilité du régisseur de la halte nautique et indemnisation des frais de déplacement

Cession du droit au bail à ferme sur la parcelle AE 129

Demande prise en charge des frais d'installation de l'association Musique Champagne Parade

Admission en non valeur sur le Budget des eaux

Avis sur l'exploitation d'une carrière à Alliances

Changement de siège social du Syndicat Hydraulique du Perthois

Réunion du 23 juin 2009

Retrait de deux communes au SIVOS

Terrain multisports. Attribution du marché de travaux à procédure adaptée

Remboursement d'un emprunt par anticipation

Conditions de scolarisation des enfants des communes extérieures

Décisions modificatives n°1 Ville et Décision modificative n°1 service des eaux

Avis sur une demande de régularisation et d'augmentation de la capacité de production de la société Iméry's Toitures

Aménagement de la voirie communale lieu dit « Pièce Madame », approbation de la programmation pluriannuelle

Réunion du 9 juillet 2009

Réfection et aménagement de l'allée des Tilleuls : Attribution du marché

Les tarifs communaux au 1er septembre 2009

Le bilan de fonctionnement de la restauration scolaire 2008/2009

Acquisition de matériel pour le psychologue scolaire et sollicitation des communes ou communautés de communes concernées

Participation des communes de résidence aux frais de fonctionnement des écoles 2009/2010

Décisions modificatives n°4 Ville

Subventions à l'association Mieux Vivre et au CCAS

La crise de la démographie médicale : Recherche de médecins généralistes. Contractualisation avec un cabinet spécialisé

Les horaires d'ouverture au public du secrétariat de Mairie.

L'amplitude des horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie a dû être adaptée à la masse de travail supplémentaire générée par l'installation, dans notre commune, d'une station d'enregistrement des passeports biométriques.

Si nous nous satisfaisons d'apporter ce nouveau service de proximité aux habitants du secteur, il n'a pas été sans incidence sur le fonctionnement du secrétariat de mairie.

Pour votre parfaite information, l'enregistrement des demandes de passeports n'est pas exclusivement

réservé aux personnes domiciliées à Pargny sur Saulx. Sachez que nous avons l'obligation de recevoir toutes les personnes désireuses d'obtenir un passeport quelque soit son lieu de domicile. Or, le traitement d'une demande de passeport est de l'ordre de 20 à 30 minutes.

De plus, nous apportons une facilité pour les personnes qui ne peuvent pas se libérer en semaine en les recevant

sur rendez-vous le samedi matin.

Ce service « passeport biométrique » devrait être également complété dans le courant de l'année 2010 par l'enregistrement des demandes de carte

d'identité, selon le même processus, et sans exclusivité, pour les personnes domiciliées à Pargny sur Saulx.

Les horaires d'ouverture au public de la mairie sont :

Lundi	8h à 12h
Mardi	8h à 12h 13h30 à 17h30
Mercredi	8h à 12h
Jeudi	8h à 12h 13h30 à 17h30
Vendredi	8h à 12h
Samedi	sur rendez-vous pour les passeports

TRAVAUX A PARGNY

Le terrain multisports : son ouverture est prévue avant la fin de l'année. La réalisation de ce projet est assurée par Eurovia pour la pose de la plateforme en enrobé et par Husson International pour la structure métallique.

Côût du terrain multisports : 64 230 € HT subventionné par l'Etat à hauteur de 24 154 €



Sécurisation par la pose de barrières de sécurité des accès à l'école Condorcet (Allée Robert Schumann), de l'arrêt bus (Monument aux Morts), de la Halte nautique



Inauguration le 9 septembre, du nouveau lotissement de Vitry Habitat, « Impasse Simonnet » situé 11 Avenue de la Marne et comprenant 12 pavillons de type 3 à 5

Réfection de la rampe du centre commercial



Le lotissement du Bois du Roi : 21 permis de construire sont d'ores et déjà autorisés et la construction de quelques maisons a commencé



Mise en sens unique de la rue Léon Leroy : Une réunion entre élus et population a eu lieu le 3 septembre pour expliquer la nécessité de mettre la rue Léon Leroy en sens unique pour des raisons de sécurité. Des stationnements en chicane, tantôt à droite, tantôt à gauche, devraient permettre de ralentir la vitesse.

Allée des Tilleuls, avant la fin de l'année.

1ère partie des travaux : réseaux humides (eau pluviale et eau potable) réalisés par SD entreprise.

2ème partie : enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunication réalisés par Vigilec.

La rampe d'accès de la mairie : celle-ci est en cours de construction, les travaux sont bien avancés et elle devrait pouvoir être opérationnelle très rapidement

LE JARDIN



Pour la deuxième année consécutive, le jardin prend de plus en plus d'importance.

En avril, une navette a été mise en place par le conseil général de la Marne pour que les personnes de Sermaize les Bains puissent se joindre au groupe de jardiniers de Pargny sur Saulx.

Sous la responsabilité de M. Maqua qui nous a fait partager son savoir faire, la récolte a été plus abondante que l'année précédente et, en conséquence, nous avons pu nous partager plus de légumes.

Au jardin, la bonne entente règne et, le fait de se retrouver chaque jour dans cette atmosphère contribue à l'amélioration de notre bien être quotidien et, de ce fait, le moral ne peut qu'être meilleur.

Nous souhaitons une bonne et longue vie au « Jardin »



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE



Première rentrée totale à Condorcet sans problème. La nouveauté, c'est l'arrivée des enfants d'Étrepny, une dizaine. Ils se sont vite adaptés à une structure un peu plus grande pour eux et ont retrouvé des camarades de maternelle.

Un car les véhicule matin et soir, ce qui nous a permis de faire un arrêt à la mairie, le matin, pour les enfants de Pargny centre.

Un accompagnateur est chargé de la surveillance des enfants. Par contre, le circuit du soir, rattaché au ramassage du collège, n'est accessible qu'aux enfants d'Étrepny. Avec la possibilité de cantine, les parents de Pargny centre n'ont donc plus que le trajet du soir à leur charge.

Peu de changement côté enseignants, sinon le glissement d'une classe élémentaire à la maternelle qui en compte quatre maintenant. En conséquence, la salle affectée au périscolaire a déménagé dans l'aile centrale.



Maternelle

Nous comptons **204** enfants à cette rentrée répartis avec les enseignants suivants :

Tt petits/petits

MmeLosa ATSEM Melle Léger
Melle Ladroit ATSEM Mme Brastel

Moyens

Melle Paris Mme De Sousa et Melle Trabac,
Mme Pierson devant reprendre en cours d'année

Grands

Melle Faucher

Elémentaire:

CP Mme Giraudot
CP/CE1 Mme Martin/Ruiz
CE1 Mme Duguet
CE2/CM1 Mme Benoiton
CM2 Mr Fabert Directeur de l'école

ZIL Mr Aubert
Maître E Mme Wengerovsky
Maître G Mme Darene

Autre heureuse nouveauté, c'est l'arrivée tant attendue depuis des années, d'une psychologue scolaire, Mme Robin, bien connue sur le secteur.

Ces quatre dernières personnes sont appelées à intervenir

aussi dans d'autres écoles du secteur.

Autre bonne nouvelle: nous avons postulé pour une aide par l'état de l'équipement informatique dans le cadre du « **plan de relance de l'informatique dans les écoles rurales** » et notre commune a été retenue, ce qui, avec la somme que nous avons prévue, va permettre un équipement beaucoup plus performant.



Nous attendons le versement de la subvention pour effectuer la commande de la « **classe mobile** » et du tableau blanc interactif

Par ailleurs, nous avons complété l'équipement informatique de chaque classe par l'achat de 3 postes. A ce jour, toutes les classes sont dotées d'un ordinateur. Comme vous le savez, la vente du mobilier ancien des écoles a contribué à ces achats; il nous reste encore quelques pupitres et petites tables à vendre (s'adresser à la mairie).

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tout le monde!

Finalement, cette année scolaire qui a été l'année des déménagements et de la fin des travaux, s'est bien déroulée grâce à la bonne volonté de tous, et les enfants n'en ont pas pâti.

Le 15 mai, l'école a été inaugurée en présence de Mr le Sous Préfet, Mr l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, Mr Zapior, Conseiller Général, les Elus municipaux, les Enseignants et le Personnel de l'école et de la mairie, les parents d'élèves élus et les représentants des entreprises



Retour sur la fin d'année scolaire:

- une prestation à l'école pour la fête de la musique le 20 juin
- une représentation théâtrale de qualité des élèves de CM à leurs parents le 23 juin
- une kermesse organisée par les parents d'élèves le 3 juillet avec le beau temps et du succès



La cérémonie de remise des dictionnaires aux élèves de CM2 à la mairie le 29 juin



Le Comité de Célébration du Centenaire de la Révolution de 1848 avait décidé de demander aux municipalités de planter un arbre, sur une place publique, afin de commémorer le Centenaire de la Révolution de 1848.

Il avait fixé la date du dimanche 14 mars, et c'est effectivement en cette journée que la plupart des communes qui répondirent à son appel, opérèrent la plantation par une journée ensoleillée qui contribua à assurer le succès de ces manifestations. 228 communes organisèrent des cérémonies qui réunirent une foule de participants.

Six communes plantèrent plusieurs arbres, ce qui explique la différence que l'on remarque entre le nombre d'arbres plantés et celui des communes où eurent lieu une manifestation.

Les diverses essences se décomposent ainsi :

19 épicéas, **19** sapins, **4** pins d'Autriche, **8** cèdres, **1** cyprès, **59** tilleuls, **6** ormes, **5** hêtres, **17** sycomores, **1** charme, **23** marronniers, **6** acacias, **17** chênes, **6** frênes, **14** peupliers, **1** bouleau, **7** érables, **1** paulownia, **1** sophora, **1** vernis du japon, **3** sorbiers, **2** merisiers, **1** prunus pissardi, **1** prunier, **2** châtaigniers, **9** noyers.

Soit en tout 234 arbres.

Quelques communes eurent l'idée d'enfouir, au pied de l'Arbre de la Liberté, dans des bouteilles hermétiquement fermées, un document relatant la cérémonie locale.

A Pargny, c'est donc un frêne qui fut planté le 14 mars 1948, dans l'avenue du 6 septembre 1914, plus communément nommée « Rue de la gare ».

Cette plantation se fit en présence de Mr Henri Greslon, maire, du Conseil municipal et des Anciens combattants. Un discours fut prononcé par Monsieur Greslon et des chants exécutés par les enfants des écoles. Un bal termina la journée.

Monique Debrand

Bataille de la Marne

A l'occasion du 95^{ème} anniversaire, la commémoration des combats de la Marne a revêtu une importance que nous n'avions pas vue depuis de nombreuses années. La présence du sous préfet Raymond Floc'h, du député Charles de Courson, du conseiller général du canton



Christian Zapior, d'une quarantaine de militaires du 501^{ème} RCC, des membres de l'association Mémoire de la grande guerre costumés en poilus, de la musique Champagne Parade, y sont sans doute pour quelque chose.

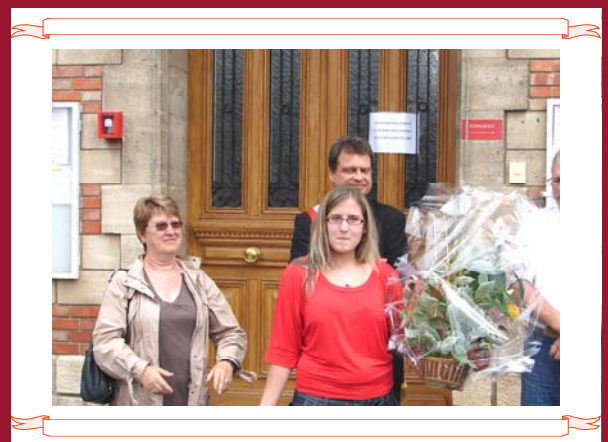
Le maire Roland Leclère a rappelé dans son discours l'origine de la guerre de 1914.

Madame Monique Debrand a retracé la violence de la

Remise de médaille

Le 14 juillet 2009 Melle Emmanuelle Longueville a été faite citoyenne d'honneur de Pargny sur Saulx et a reçu la médaille de la ville.

Le 31 mai 2009, elle a remporté à Brest le titre de championne de France féminine junior de tir à l'arc

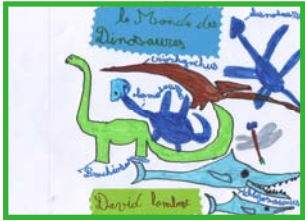


bataille de Pargny le 6 septembre 1914; elle a également organisé, à la salle des réunions une exposition sur le début de la 1^{ère} guerre mondiale, la bataille de la Marne et plus particulièrement sur les combats qui se sont déroulés sur notre secteur.

LA BIBLIOTHEQUE

Des activités et des nouveautés pour les enfants à la bibliothèque !

Les P'tits bouquins pour les enfants du CE1 au CM2.



Les enfants ont deux semaines pour lire le livre de leur choix. Ils expriment ensuite sur le papier ce qu'ils ont retenu de leur histoire à l'aide de dessins, de textes, de photos.... et repartent en fin d'année avec leur carnet de lecture. Les enfants apprécient beaucoup ce moment où ils ont plaisir à se retrouver.



Une séance tous les quinze jours le samedi de 13 h45 à 15 h.

Nouveau !

Les Passeurs de texte pour les jeunes de 11 à 17 ans.

Transmettre des émotions grâce à sa voix et au texte d'un auteur, c'est pour le plaisir de la lecture à haute voix. Les ados ne sont pas là pour se juger mais pour partager des moments de complicité par des jeux d'expression et la lecture de textes courts et très variés. Une autre façon d'aborder la lecture.

Une séance par mois le samedi de 9 h 45 à 11 h45.

Un planning des rencontres de l'année est remis aux participants lors de la première séance.

Prochaine rencontre pour les deux ateliers : samedi 17 octobre 2009

Nous vous rappelons que le prêt de documents (livres, CD, DVD) est gratuit pour tous les enfants jusqu'à 18 ans.

A noter : à découvrir en octobre et novembre à la bibliothèque, une nouvelle exposition, **La peinture et les grands**



LE RELAIS SERVICES PUBLICS (RSP)

Le Relais est un intermédiaire entre vous et les différents services publics (CAF, CPAM, pôle emploi, mission locale, préfecture,...).

Une personne est présente pour vous guider dans vos démarches (recherche d'emploi, compréhension d'un courrier, déclaration trimestrielle par internet,...).

Vous pouvez aussi avoir accès librement à internet, à un fax, un téléphone pour joindre les différents services publics.

Nouveau :

Un conciliateur de justice (facilite le règlement à l'amiable des conflits que ce soit entre locataire et propriétaire, des conflits de voisinage, des créances impayées, des malfaçons de travaux) tient une permanence le 4ème mardi de chaque mois à Sermaize de 9h à 12h.

Les impôts font une permanence le mercredi 28 octobre à Sermaize de 10h à 12h pour faire connaître la modernisation des paiements : mensualisation des paiements, le télépaiement, les prélèvements....

Ouverture du RSP

à Pargny, il se situe derrière la mairie (**ancienne école Jules Ferry**) il est ouvert le lundi, mardi de 9h à 12h de 14h à 17h ainsi que le mercredi de 14h à 17h.

☎ 03.26.73.76.35

à Sermaize, il se situe au 5 route de St Dizier (**anciennement Croix rouge**) il est ouvert le mercredi de 9h à 12h et le jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 03.26.74.68.39



TIR A L'ARC



Nous avons terminé la saison 2008/2009 sur de très bons résultats.

Sur les 9 concours organisés par les clubs UFOLEP, nous étions 10 archers à nous déplacer

Voici les résultats :

41	1 ^{ère} place
13	2 ^{ème} place
5	3 ^{ème} place

Notre concours du dimanche 15 février 2009 s'est très bien déroulé. Nous avons eu 67 archers qui se sont affrontés pour obtenir de bons résultats.

L'arc club Pargnysien a été représenté par 7 archers aux championnats de France à Brest (Finistère) le dimanche 31 mai 2009.

Longueville Emmanuelle est montée sur la 1^{ère} marche du podium. Elle est championne de France dans la catégorie jeune fille.

Dans la catégorie benjamin garçon, Lorentz Kévin s'est classé 4^{ème}, pour les filles, Cordelois Amandine a obtenu une très bonne 6^{ème} place. De très bons résultats pour ces jeunes!

Ce week-end du 31 mai a été ensoleillé et très agréable pour les archers et leurs supporters.

Les entraînements ont lieu le lundi de 17h à 19h, le mercredi de 17h30 à 19h30 et le vendredi de 20h30 à 22h30.

Si vous êtes intéressé par notre activité venez nous voir et vous inscrire aux heures d'entraînement ou, adressez vous au président

M Miguel Del Rey au 03.26.73.07.26

JUJITSU



La section de jujitsu créée en 1991, au sein de ce club, est animée par Monsieur RINALDI Serge, ceinture noire 3e dan grand spécialiste de cette discipline, finaliste de la coupe de France Ju-Jitsu de 1985 à 1987. 4 ceintures noires ont été formées par Serge pendant cette période.

Cette section a été accueillie en 1998 à Pargny sur Saulx dans le dojo nouvellement installé et équipé par la Mairie de Pargny.

Le club de Pargny-sur-Saulx a formé 4 ceintures noires : Pierre Altmeyer, Christophe Bourdon, Pascal Girard, Mathieu Leblanc...

L'objectif du club et de son professeur est de former des ceintures noires dans un esprit sportif dépourvu de violence, d'égoïsme et d'orgueil, donc, des hommes et femmes respectant l'autre, l'humilité étant le leitmotiv, ainsi que le courage, dans tous les moments de la vie.

 **Les horaires pour cette saison 2009/2010 ont changé !**

Entraînement avec Christophe "enfants":

Enfants de 4 à 6 ans : de 18h00 à 19h00 le lundi et jeudi
Enfants de 7 à 14 ans : de 19h00 à 20h00 le lundi et jeudi

Entraînement avec Serge "adolescents et adultes":

Adolescents et adultes : de 20h00 à maximum 21h30 le Lundi et Vendredi

Les inscriptions se feront le jeudi 17 Septembre de 18h à 19h au Dojo de Pargny sur Saulx.

Les cours reprendront le lundi 21 Septembre 2009.

Pour tous renseignements, appeler Christophe au 06.27.30.66.75 ou envoyez un Email à : jjlapin66@free.fr



CENTRE CULTUREL



Le 9 mai, le spectacle du Centre sur le thème de « 1912 » avec le « Titanic » en final a été apprécié par le nombreux public grâce au travail de toutes les sections! (Décor réalisé par B.Schmidt)

Les 6 et 7 juin, **4 expositions en une** : des travaux des enfants et de l'atelier créatif ainsi que de l'atelier d'Etrepy et une rétrospective des 30 années de l'école maternelle installée par les anciennes maîtresses.

Le 21 juin, participation des groupes de danse à la **fête de la musique**.

La toute nouvelle section « **danse orientale** » a également participé au gala de danse de Sermaize.

En juillet, **l'accueil de loisirs**, le trentième, a eu lieu pour la première fois dans les nouveaux locaux que des bénévoles ont aménagé juste à temps. Ce nouveau lieu nous a permis d'accueillir des enfants plus jeunes d'un an et d'améliorer l'accueil de tous les âges: 64 en tout! Ce centre a permis aux ados d'aller en TGV à Paris à la cité des sciences, aux autres d'aller à la fête des enfants des Familles Rurales à Courtisols et de passer une journée au parc de Sept Saulx; ils ont tous campé au Der (les tout petits au centre), font du canoë, de la voile, minigolf, pis-

cine, cinéma etc.

Les ados ont fait le trajet du Der à vélo! Ils ont servi un repas exotique à leurs parents, fait une soirée loto et une kermesse où l'on a pu voir une exposition nature, puisque c'était le thème de cette année: des plantations sont encore



visibles dans la cour.

Merci à l'équipe d'animation et à tous les bénévoles qui ont aidé à la réussite de ce centre!

Les activités redémarrent en septembre, nous vous proposons: **de la danse** (moderne, classique et orientale) **de la gym, du théâtre, des activités créatives** (adultes et enfants), **un accueil de loisirs** le mercredi et petites vacances et des nouveautés: **le R-V des p'tits loups** (avec mamans et « nounous ») et une rencontre ados. Les inscriptions peuvent se faire lors des activités. Des plaquettes sont éditées, renseignez-vous sur place au

☎ 03 26 72 68 68.

Historique de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs existe à Pargny depuis 1989; il y avait eu quelques garderies faites par le personnel des écoles dans les années 70. En juillet 89, les Assistantes Sociales du secteur jugent qu'il y a un besoin sur Pargny et organisent un centre de loisirs avec la mairie; il se situe dans la salle de réunions les après-midis.

Il sera reconduit l'année suivante, mais la mairie en souhaite la prise en charge et l'organisation par une association; c'est vers le Centre Culturel, présidé à l'époque par Rose-Marie Lefebvre, que l'on se tourne. Il sera transféré à « Jean Moulin » quand les locaux seront mis à la disposition de l'association (3 salles et l'ancienne école ménagère).

Ce service, s'il devait apporter un surcroît de travail aux bénévoles, ne devait pas apporter de surcharge financière; c'est pourquoi, depuis toutes ces années, nous nous efforçons d'en faire un budget équilibré; c'est aussi pourquoi, depuis qu'il se situe dans nos locaux (Jean Moulin puis Jules Ferry), la mairie nous met à disposition une femme de ménage à raison de 2 heures par jour, uniquement sur le mois de juillet.

Au fil des années, cet accueil s'est étoffé, s'est réglementé. Nous avons eu la chance de trouver des directrices de qualité; depuis 6 ans, la mairie met une personne à disposition pour assurer ce travail (Edwige puis Aurélie) car, depuis cette époque, le centre de loisirs s'est étendu aux

petites vacances puis aux mercredis après-midi; il s'agissait de répondre aux normes d'autant plus que le centre culturel et la mairie s'étaient engagés dans des contrats CEL et Temps Libre avec Jeunesse et Sports et la CAF.

La mairie perçoit des aides de ces organismes qu'elle reverse à l'association avec les subventions. Depuis toutes ces années, le centre apporte des loisirs aux enfants, s'efforce de leur faire découvrir d'autres sports, d'autres lieux, d'autres expériences. Des associations locales nous fournissent des prestations bénévoles (tennis, judo, athlétisme).

Il nous a permis aussi de fournir du travail d'été à plusieurs générations d'étudiants et de les aider financièrement à se former (BAFA); nous avons pu servir de tremplin à deux mères de famille, aujourd'hui directrices de centres voisins.



CLUB FORME & FITNESS

La saison 2008-2009 s'est clôturée le 4 juillet par un repas dansant qui s'est déroulé dans une ambiance amicale et conviviale.

Après un repos bien mérité, nous avons repris le chemin des cours le 8 septembre.

Si vous êtes intéressés par une ou plusieurs de nos activités, n'hésitez pas à venir nous voir pendant les heures de cours ou téléphonez à

Mme Guyot Brigitte au **03.26.73.42.72**

Ou

Mme Girard Antoinette au **06.71.15.64.39.**

Il est à rappeler que pour pratiquer, il est impératif de produire un certificat médical stipulant que vous êtes apte à la pratique de la gymnastique.



Petit rappel des horaires :



Gym d'entretien

les mardis de 14 à 15 h

Salle du Petit marché

Aérobic

les jeudis de 18 à 19 h 30

Local Jean Mouli)

Step

les samedis de 9 à 10 h

Local Jean Moulin

SOCIETE DE PÊCHE LA GAULE



Ecole de Pêche Atelier Pêche et Nature

Elle compte à ce jour 10 enfants, les places sont limitées.

Un concours a eu lieu en juin 2009 à Givry en Argonne; les jeunes pêcheurs de Pargny n'ont pas failli, ils se sont bien classés !

En 2010, la rencontre des jeunes pêcheurs Marnais se déroulera à Pargny sur Saulx.

En juin 2009 « La Gaule a organisée à Pargny sur Saulx la Coupe de France des Vétérans, 43 départements étaient représentés (Var, frontière espagnole étaient les plus éloignés). Pendant les deux jours de la compétition, 160 pêcheurs étaient présents sur le site. Certains sont même arrivés. une semaine avant le jour J pour s'entraîner et repérer les lieux. Tout ceci provoque une activité locale intéressante pendant cette période.



En août 2009, nous avons assuré l'organisation de l'Intercomité des sociétés de pêche de la Marne. 92 pêcheurs étaient présents. Pargny est sorti vainqueur de cette compétition.

Le dimanche midi, 170 convives se sont retrouvés à la salle polyvalente.

Comme chaque année, convivialité et détente étaient au programme

Le Président Michel Pfund ☎ **03.26.73 16.44**

MUSIQUE CHAMPAGNE PARADE ET SES MAJORETTES

Les répétitions ont repris :

Du lundi au jeudi de 15 h 00 à 20 h 00

Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 20 h 00

Majorettes :



Petites , Moyennes
Mercredi de 15 h 00 à 17 h 00

Grandes :
Le samedi de 10 h 00 à 12 h 00



L'association cherche une salle pour l'entraînement des majorettes pendant la période hivernale.

Musicalement vôtre

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES



Cordelois Maxime, le 5 mai 2009
Soufi Souhail, le 23 mai 2009
Vernizeau Gabriella, le 17 juin 2009
Samson Maëlys, le 19 juin 2009
Chamarac Louis, le 26 juillet 2009

Dalichampt Camille, le 14 août 2009

Normant Cloé, le 26 août 2009

Gekière Ugo, le 20 septembre 2009

MARIAGES



Perard Albert et **D**epont Cathy, le 23 mai 2009

Brion Cédric et **P**etitprêtre Sophie, le 4 juillet 2009

Moreaux Richard et **O**udart Cindy, le 11 juillet 2009

Steib Anthony et **T**aniou Lucie, le 18 juillet 2009

Benmarce Charif et **B**oughazi Fadia, le 25 juillet 2009

Parfait Mathias et **M**ichel Sarah, le 25 juillet 2009

Mechighel Kamel et **B**outaleb Nadjat, le 26 septembre

DECES

Vancoille Ginette, le 28 avril 2009

Humbert Dominique, le 2 mai 2009

ByllickiNoël, le 2 juin 2009

Queutelot Serge, le 8 juin 2009



Dralet Paulette, le 5 août 2009

Amant Françoise, le 7 août 2009

Party Robert, le 30 août 2009

ChocqRené, le 3 septembre 2009

MANIFESTATION À PARGNY



17 octobre Loto Football Club Pargnysien (salle polyvalente)

7 novembre Loto Musique Champagne Parade (salle polyvalente)

11 novembre Dépôt de gerbe aux monuments aux morts

Vin d'honneur (salle de réunions)

15 novembre Bourse aux jouets et vêtements (salle polyvalente)

15 novembre Marché de Noël (salle polyvalente)

5 décembre Téléthon

18 décembre Randonnée des lumières

à confirmer



Puits et forages d'eau domestique

Pensez à déclarer vos installations en Mairie !

La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Marne vous informe que les puits, forages et autres installations, privés et domestiques destinés à prélever de l'eau dans la nappe phréatique doivent faire l'objet d'une déclaration auprès de la Mairie (références réglementaires : loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 et Décret n°2008-652 du 2 juillet 2008).

Vous êtes propriétaire d'un puits ou d'un forage domestique d'eau potable : vous devez avoir déclaré votre ouvrage auprès de la Mairie de votre domicile pour le 31 décembre 2009.

Vous avez un projet de construction d'un puits ou d'un forage domestique d'eau : depuis le 1er janvier 2009, vous devez en faire la déclaration, au plus tard 1 mois avant le début des travaux, auprès de la Mairie de votre domicile. Pour télécharger le formulaire de la déclaration (d'installation existantes ou en projet) :

<http://www.foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr/le-formulaire-de-declaration.html>

Destruction des hyménoptères (guêpes, frelons)



Les sapeurs pompiers n'assurent plus la destruction des nids de guêpes, frelons depuis le 1er janvier 2009, décision du conseil d'administration du SDIS (réunion du 25 juillet 2008).

Néanmoins dans les cas suivants, la notion d'urgence peut être retenue et justifier l'intervention des sapeurs pompiers :

Le nid d'insectes se situe dans un édifice public en activité ou sur la voie publique.

- **Le nid se situe chez une personne fragilisée et dépendante.**
- **Le nid se situe sur les lieux de rassemblements publics : fêtes patronales, concert etc.**

➤ **Dans toute autre situation jugée urgente par le chef de salle du centre de traitement de l'alerte en fonction des renseignements fournis.**

Des entreprises privées se sont fait connaître pour effectuer la destruction des nids d'hyménoptères et c'est vers elles que vous devrez vous tourner.

Si toutefois, les sapeurs pompiers devaient assurer ces destructions de nid non urgentes, ne serait-ce que par carence du secteur privé, il sera demandé au bénéficiaire de la prestation 94.41 € (coût réel de l'intervention).

AVIPUR :	03.26.22.71.79
La CAMDA :	03.26.04.74.00
SARL C.A.T63 D :	03.26.68.90.27
A.D.N :	03.26.09.54.52

Concours des villes et villages fleuris 2009 du Canton de Thiéblemont Faremont



Catégorie Particuliers

1ère catégorie : maison avec grand jardin superficie supérieure à 500m³

A participé :

Lisambert Luc : 11 Avenue du Marechal Leclerc

2ème catégorie : maison avec petit jardin superficie inférieure à 500m³

Masiuk Dimitry : 139 Avenue du Bois du Roi

3ème catégorie : maison avec balcon, fenêtre ou décor sur la voie publique

Cabart Guy : 35 Rue Arthur Hannequin

Catégorie Villes et Villages

1er Pargny sur Saulx

2ème Sermaize les Bains



28 NOVEMBRE 2009

JOURNEE NATIONALE DE COLLECTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Le bureau de l'entraide sera ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, vous pourrez y déposer vos dons

RENSEIGNEMENTS UTILES

DÉCHETTERIE

Horaires d'hiver

Lundi	8 h à 12 h	14 h à 18 h
Mardi	8 h à 12 h	14 h à 18 h
Mercredi	9 h à 12 h	14 h à 18 h
Vendredi	8 h à 12 h	14 h à 18 h
Samedi	8 h à 12 h	14 h à 18 h

La déchetterie est fermée les jours fériés

Horaires d'hiver (du 1er /11 au 31/03))

DÉMARCHAGE À DOMICILE

Vous êtes quelquefois démarché par des commerçants à votre domicile.

Ces personnes vous disent qu'elles sont recommandées par le Maire ou les services municipaux. Sachez que de telles recommandations sont tout à fait exceptionnelles.

Si vous doutez des déclarations de ces démarcheurs, n'hésitez pas à leur demander de vous présenter une habilitation écrite comportant le sceau de la maire et la signature du Maire ou appelez le Secrétariat de Maire.

A LA MAIRIE DE PARGNY/SAULX

La solidarité départemental

Mme Gouet, tous les jeudis 10 h à 12 h

La C.P.A.M.

Le jeudi de 14 h à 16 h (sauf congés scolaires)

L'A.N.P.E;

le 2^{ème} mardi du mois de 9 h à 12 h

Tél: 03.26.74.63.80.

La Mission locale.

Le 2^{ème} mardi du mois de 13 h 30 à 17 h 30

Tél: 03.26.72.10.79

Service Social CRAM Nord EST

Melle Garnier sur rendez vous le 3^{ème} lundi du mois de 11 h à 12 h (les rendez -vous pourront être pris au plus tard jusqu'au vendredi midi

au :03.26.26.21.56

P.M.I. PERMANENCES AU DISPENSAIRE Avenue du Bois du Roi

MARDI 13/10/2009

MARDI 10/11/2009

MARDI 08/12/2009

DE 14 H À 17 H

RAMASSAGE DES SACS JAUNES


Jeudi 08 octobre	jeudi 17 décembre
Jeudi 022 octobre	jeudi 31 décembre
Jeudi 05 novembre	jeudi 14 janvier
Jeudi 19 novembre	jeudi 04 février
Jeudi 03 décembre	jeudi 18 février

Pour toutes questions ou suggestions ou attentes sur le Fonctionnement des services publics communaux.

**PERMANENCE DES ADJOINTS
LES MARDIS
DE 8 H 30 À 10 H
EN MAIRIE
SANS RENDEZ VOUS**

Service technique à Pargny sur Saulx

En cas de nécessité, vous pouvez contacter ce service :

 03 26 41 01 93

Les permanences de la Gendarmerie de Sermaize

Lundi :	de 8 h à 12 h
Mercredi :	de 14h à 18h
Samedi :	de 9h à 12h

Hors de ces horaires faites le 17 (appel gratuit)

L ' E N T R A I D E

Le bureau est ouvert :

le lundi de 10h à 11h

le jeudi de 9h à 10h.

Téléphone : 03.26.73.09.99

Banque Alimentaire:

tous les quinze jours le mardi matin de 10h30 à 12 h



Police municipale

Nouveau numéro

06.83.07.77.40

Un problème ? Un renseignement ? N'hésitez pas à me contacter, en cas d'absence

laissez un message avec vos coordonnées, je vous contacterai dans les plus brefs délais. Si vous vous absentez de la commune un certain temps, prévenez ce service pour effectuer une surveillance de votre domicile. Je vous informe que le bureau de la police municipale se situe annexe aile droite de la mairie (prés du bureau de l'entraide).